

Compte rendu conseil municipal

du mercredi 28 octobre 2020

L'an **Deux Mil Vingt**, le **Vingt-huit Octobre**, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de M. Denis CARRON, Maire.

Date de convocation : 21 Octobre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12

Denis CARRON, Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Christiane COLLOMB, Daniel SEYVE, Céline DE NARDI-CANTELE, Jérôme FOROT, Marceline BOUJU, Marie-Noëlle LEGARCON, Françoise FERNANDEZ, Carole GALLIN, Carole FABBRI.

Nombre de conseillers représentés : 5

Janine GARIN (Pouvoir à Daniel SEYVE), Nicolas ROQUE (Pouvoir à Ernest ORTIZ). Lionel SEIGLE-VATTE (Pouvoir à Jérôme FOROT), Alexandre MEUNIER-BEILLARD (Pouvoir à Françoise FERNANDEZ), Kevin BLACHON (Pouvoir à Christiane COLLOMB).

Nombre de conseillers absents : 2

Laurence CHANEL, Gilles TOUBLANC.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle LEGARCON

1. Budget supplémentaire 2020

- Budget CCAS : équilibre à la somme de 2 032.05 € - vote adopté à l'unanimité
- Budget annexe : équilibre à la somme de 14 039.66 € en fonctionnement, et à la somme de 60 282.88 € en investissement - vote adopté à l'unanimité
- Budget commune : équilibre à la somme de 299 301.64 € en fonctionnement, et à la somme de 2 051 241.96 € en investissement - vote adopté à l'unanimité

2. Annulation de la régie BASCULE de Paladru

Vote adopté à l'unanimité

3. Appel à projet d'un Régisseur Plage

Le régisseur des entrées gagne 20% sur les entrées. La régie est établie pour 5 ans. Le régisseur doit proposer une activité nautique avec l'aval de la SCI.

Dossier à remettre avant le 15 novembre.

Vote adopté à l'unanimité

4. CAPV : Désignation délégués des commissions :

- Commission RESSOURCES ET MOYENS :
 - o Titulaire : Denis CARRON
 - o Suppléant : Henri PRIETO
- Commission TRANSITION ECOLOGIQUE :
 - o 2 titulaires : Céline DE NARDI-CANTELE + Daniel SEYVE
 - o 2 suppléants : Kévin BLACHON + Jérôme FOROT

- Commission ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES NON DELOCALISABLES :
 - o 2 titulaires : Ernest ORTIZ + Henri PRIETO
 - o 2 suppléants : Gilles TOUBLANC + Marcelline BOUJU
- Commission SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE :
 - o 2 titulaires : Marie Noëlle LEGARCON + Christiane COLLOMB
 - o 2 suppléants : Janine GARIN + Céline DE NARDI-CANTELE
- Comité de pilotage PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT :
 - o 2 représentants : Daniel SEYVE + Carole FABBRI

5. Modification simplifiée PLU Le Pin : Intervention AURG

Intervention de l'AURG pour un montant de 6.080 € pour la modification du PLU du Pin. Cette modification est rendue nécessaire par l'opération d'aménagement de Mr Nicolas LAMBERT.
Vote adopté à l'unanimité.

6. Devis A2E : Bassins rétention eaux pluviales LE PIN

Devis d'un montant de 3.300 € TTC pour l'étude de la création de 2 bassins de récupération d'eau pluviale sur LE PIN
Vote adopté à l'unanimité

7. Devis TE38 : Renforcement BT poste Mairie Paladru

Devis d'un montant de 34 879 € TTC – part communale 5 869 €
Vote adopté à l'unanimité

8. BELTRAN : Contrat entretien Paladru

Contrat d'entretien chauffage sur 3 ans pour un montant de 2.074,80 TTC pour l'école, la mairie et la salle Pallas de Paladru
Vote adopté à l'unanimité

9. Demande de subvention : travaux sanitaires salle Pallas

Vote adopté à l'unanimité

10. Demande de subvention : aménagement Mairie Paladru

Vote adopté à l'unanimité

11. Bail La Tourelle : Départ du loyer pour la salle

Loyer de 600,00 € HT par mois au 1^{er} décembre 2020
13 votes oui – 1 vote contre

12. Bail SEMCODA Le Pin : Exonération de la taxe d'aménagement

Remboursement de taxe d'aménagement pour un montant de 13 790 €
Vote adopté à l'unanimité

13. Création poste agent de maîtrise

Au 1^{er} novembre 2020 - Vote adopté à l'unanimité

14. Demande réduction tarifs salle Pallas suite problèmes

Réduction de 300 € - Vote adopté à l'unanimité

15. Modification des statuts SIVU du collège Marcel Bouvier aux Abrets

Modification des statuts pour répartition des charges auprès des communes selon le nombre d'enfants - Vote adopté à l'unanimité

15b. Changement d'assurance pour le maintien des salaires

Taux de la prévoyance 0.40 % - 15 jours de carence

Vote adopté à l'unanimité

15c. Allouer un crédit de 12.000 € pour les lavabos à l'école du Pin

Vote adopté à l'unanimité

16. Compte-rendu commissions communales

- Commission des bâtiments :

cuve de gazole

les compteurs LINKI sur les bâtiments communaux

travaux de la mairie de Paladru

l'agrandissement du cimetière de Paladru par l'échange de parcelle avec un particulier

- Commission de la voirie :

Accès de l'atelier de Mr Revol sur le Pin

Impasse Bellevue .

- Commission CCAS :

Un bon d'achat d'une valeur de 30€ par personne de + 72 ans à valoir sur les 5 restaurants de la commune

La séance est levée à Minuit.

